



FEDERATION NATIONALE OVINE

149, rue de Bercy - 75595 PARIS Cedex 12

☎ 01 40 04 51 31 📠 01 40 04 51 33

Siret 308 575 125 000 15 – APE/NAF 8299Z

fno.av@inst-elevage.asso.fr

13 Mai 2011

Communiqué de presse

Face à la sécheresse qui frappe actuellement notre pays, la FNO réunie le 12 mai en conseil d'administration a délibéré sur le sujet et propose la mise en place d'un ensemble de mesures.

Des commissions départementales de suivi de la sécheresse doivent être mises en place de manière urgente dans tous les départements. Ces commissions doivent intégrer des céréaliers et des éleveurs avec une participation des éleveurs ovins.

Le rôle premier de ces commissions devrait être de faire un état des lieux pour évaluer les disponibilités et les stocks :

- En fourrages : paille - foin - luzerne
- En céréales grain
- En semences

Il leur faudra en parallèle, évaluer les besoins alimentaires des éleveurs.

Une fois cela fait, un certain nombre de recommandations s'imposent :

Le broyage des pailles ne doit pas se faire au détriment de l'approvisionnement des animaux en fourrage. Les céréaliers doivent être solidaires des éleveurs.

Les éleveurs vont avoir besoin de fourrages, paille et céréales à prix abordables. Nous demandons notamment que les céréales soient rendues disponibles au prix d'intervention.

Pour préparer l'avenir, il nous faut être prêts à rebondir en semant quand le climat le permettra. Nous devons donc veiller à la disponibilité de semences pour pouvoir rapidement semer des dérobés dès qu'il pleuvra.

Nous demandons qu'une irrigation ciblée des semences soit autorisée pour permettre de ne pas compromettre les récoltes à venir.

Au niveau financier un certain nombre d'éleveurs de départements ayant déjà soufferts de la sécheresse l'an passé ont été contraints d'emprunter pour acheter des fourrages. Nous demandons à pouvoir négocier auprès des banques un report de paiement des prêts. Nous demandons par ailleurs une prise en charge des cotisations sociales.

Nous dénonçons la mauvaise gestion de l'eau et le refus qui a été fait de créer des réserves. Nous dénonçons l'ingérence du ministère de l'écologie dans ce dossier

Les sécheresses deviennent de plus en plus récurrentes, il faudra travailler à des mesures « long terme » pour anticiper et mieux accompagner les éleveurs qui sont lourdement affectés par ce phénomène.

Nous souhaitons que soit lancée une discussion avec les banques pour la mise en place de calendriers négociés préalablement, afin que les éleveurs puissent avoir plus de souplesse pour le remboursement des prêts.

Il faut également permettre et travailler à la construction de réserves afin que les agriculteurs soient moins vulnérables au manque d'eau.

Enfin la mise en place d'une démarche contractuelle entre céréaliers et éleveurs pour sécuriser l'approvisionnement de ces derniers en fourrage doit être approfondie.